Gorges de l'Ardèche
Camping des Templiers, l'épilogue ?

Frédéric CHANDELIER
Vice-président de la FFN

Défendre ce coin de paradis comme une terre sacrée ! Voilà ce qui anime la détermination des naturistes ardéchois à conserver le camping "La Plage des Templiers" dans leur patrimoine. Mais voilà, dans le conflit qui les oppose à l'Administration, les rouages se sont bloqués au milieu du printemps 2011. Un argument fallacieux concernant l'accès piéton du camping était alors avancé par la Préfecture comme point bloquant à la réouverture. Un chemin d'accès qui ne faisait pourtant pas partie des prescriptions des commissions de sécurité et qui n'a, par ailleurs, jamais posé de problème. Les lettres de contestation de la FFN et du CNGA, la pétition massive des naturistes et les manifestations sur place n'y ont rien changé. Quant aux recours administratifs, ils sont toujours en instruction ! Le camping est à ce jour toujours fermé.

C'est donc bien dans la compréhension même du dossier par la nouvelle équipe préfectorale (fraîchement débarquée à l'automne dernier) que repose l'espoir d'un déblocage de la situation. Les échanges entre le nouveau Sous-préfet de Largentière, l'exploitant du camping et la FFN en ce 27 février 2012 sont sans doute les prémices d'un dénouement du conflit. Et si les mauvaises nouvelles venaient auparavant de Largentière (petite commune du centre de l'Ardèche, 2e plus petite sous-préfecture de France), la délégation naturiste est sortie plutôt optimiste de l'entretien.

CNGA

Photos Frédéric Chandelier

Niché au creux de la boucle de la Madeleine, le camping des Templiers ne laisse apparaître que sa plage ; les installations restent cachées sous l'épais couvercle végétal

Enfin une écoute préfectorale !

Cette première réunion a pu (enfin !) dissocier – comme nous le réclamions depuis des mois – les deux dossiers en cours. L'équipe préfectorale précédente (la 4e depuis le début du conflit en 2004 !) avait en effet (intentionnellement ?) lié les deux dossiers. Celui de la conformité des installations du camping (qui permet la réouverture de l'exploitation) et celui de l'amélioration du chemin d'accès (qui nécessite des autorisations administratives dans le cadre de travaux dans la Réserve naturelle). Ces deux dossiers sont en effet complètement indépendants. L'amélioration du chemin ne devant pas, bien évidemment, retarder la réouverture. C'est ce qu'a compris le Sous-préfet qui se fait force de faire avancer les choses, côté administration, le plus rapidement possible.

Ne pas oublier les Gorges de l'Ardèche...

En ce début mars, les responsables naturistes lancent un appel : **"n'oubliez pas les Gorges de l'Ardèche ! "** Au printemps, il sera trop tard. Trop tard pour que l'Administration réexamine correctement le projet de Pierre Peschier (repreneur du camping). Un projet sérieux et pérenne pour l'avenir du camping : techniquement, financièrement et durablement. Les installations du camping ont toutes été mises en conformité, gommant toutes les défaillances rele-

Les vacances au bord l'eau sont certainement le meilleur apprentissage de la vie dans la nature, une nature préservée au cœur de la Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche

vées lors des commissions de sécurité de l'ancienne exploitation. Pierre Peschier est même allé bien au-delà des prescriptions demandées. Les installations répondent parfaitement au niveau de sécurité pour ce genre de camping.
Côté chemin d'accès, Pierre Peschier a fourni à l'Administration une notice d'impact au titre du Code de l'environnement réalisée par un cabinet d'études spécialisées. Cette notice a pour but de présenter les incidences éventuelles, sur l'environnement, de l'aménagement projeté pour l'accès au camping et les conditions dans lesquelles cet aménagement satisfait aux préoccupations environnementales. Un travail de spécialistes qui met en valeur que les investissements prévus par Pierre Peschier respectent les conditions environnementales de la Réserve naturelle. Des futurs investissements qui, comme nous venons de le souligner, sont un plus pour le camping et qui n'ont rien à voir avec la mise en conformité des installations de sécurité (extincteurs, signalétique, éclairage de secours, sonorisation d'évacuation, aires de regroupement,...) qui, elle, est déjà réalisée depuis l'année dernière.

... en effaçant l'épisode de 2011

Car si vous avez manqué des épisodes (voir NNN n°09 à 12), la bataille avec l'Administration dure depuis fin 2004, date de la création du Club Naturiste des Gorges de l'Ardèche (CNGA). L'été 2011 ayant été sans

Le Rocher de la Pastière est devenu, lors de la manifestation du 14 juillet 2011, le symbole de la défense du camping naturiste dans les Gorges de l'Ardèche

contexte le plus "noir" pour le naturisme dans les Gorges de l'Ardèche. En effet, après la douche froide de 2005 où la préfecture avait prononcé une première fermeture définitive, toutes les forces vives avaient été lancées pour arracher, au 30 juin de la même année, la réouverture. Le scénario ne s'est malheureusement pas reproduit en 2011. La barrière du camping restant désespérément fermée ; ne s'ouvrant que pour accueillir les participants des quatre grandes mobilisations organisées par le CNGA et la FFN ainsi que pour les naturistes occupant journellement la plage durant l'été.
Pour l'heure, le nettoyage de printemps est de rigueur (rappelons que le camping est au bord de l'eau et que la nature a vite fait de reprendre le dessus) en attendant le feu vert administratif. L'objectif est bien sûr que le camping des Templiers rouvre au printemps 2012. Les naturistes veulent y croire dans un dialogue retrouvé en défendant toujours l'idée que le camping naturiste a toute sa place dans la Réserve naturelle.

Votre soutien compte !
La pétition est toujours en ligne sur
www.petitionpublique.fr/?pi=templier
Informations :
cngardeche.free.fr
www.ffn-naturisme.com
www.camping-templiers-ardeche.com

Les naturistes pratiquent les nombreuses activités sportives des Gorges : de la baignade au canoë en passant par la spéléo, la randonnée ou l'escalade